



BUREAU NATIONAL

1 rue Vincent Auriol
13617 Aix en Provence cedex

T 04 42 33 77 66
F 04 42 33 78 95
bn@sncta.fr

<http://www.sncta.fr>

Paris, le 3 juin 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Commission européenne tente, depuis plusieurs mois, d'imposer aux systèmes de contrôle aérien européens, et français notamment, un plan de restriction drastique de leurs coûts. Le SNCTA, premier syndicat de contrôleurs aériens en France, s'oppose fermement à cette volonté totalement irréaliste pour notre pays. Cette politique, si elle s'appliquait, conduirait inévitablement à une dégradation de l'efficacité de nos services.

À l'inverse des exigences de la Commission, c'est d'une politique résolument volontariste en terme d'investissements et d'accompagnement du changement dont la navigation aérienne française a aujourd'hui besoin. Monsieur Frédéric Cuvillier, secrétaire d'État aux transports, a pris, dans un courrier adressé au SNCTA en début d'année, l'engagement de revaloriser les redevances de navigation aérienne afin de réduire l'endettement et de garantir les investissements nécessaires à la modernisation des services de contrôle.

Alors que les tarifs pratiqués par le contrôle aérien en France sont de 20 % à 30 % moins élevés que dans l'ensemble des pays d'Europe de l'Ouest, des compagnies aériennes exercent aujourd'hui des pressions sur les pouvoirs publics afin que les prix pratiqués en France demeurent sous-évalués. Nous combattons cette vision *court-termiste* qui aura pour conséquence de déclasser l'espace aérien français rendant notamment la gestion et l'alimentation des plateformes aéroportuaires moins efficaces. En effet, afin de maintenir un haut niveau de sécurité, faute de disposer des outils modernes utilisés par nos homologues européens, des mesures de limitation du trafic aérien seront inévitables. Celles-ci généreront inévitablement des retards qui pénaliseront en premier lieu les activités des transporteurs aériens qui opèrent à partir de la France.

Face à cette situation, le SNCTA fait le choix de s'adresser publiquement à M. Frédéric Gagey, PDG de la première compagnie aérienne française. Par la lettre ouverte* que nous lui adressons ce jour, nous voulons d'abord convaincre qu'un contrôle aérien efficace et moderne est une condition essentielle au succès des opérateurs aériens français.

Le 30 juin prochain, la France remettra à la Commission européenne son projet de plan de performance pour le contrôle aérien français pour les années 2015 à 2019. À cette occasion, les pouvoirs publics et les compagnies aériennes françaises doivent montrer leur soutien à l'effort de modernisation engagé par la navigation aérienne. Les contrôleurs aériens seront quant à eux mobilisés du 24 au 29 juin 2014 pour garantir les ressources d'un service d'intérêt général dont la seule mission consiste à assurer un écoulement sûr et efficace du trafic aérien au bénéfice premier des passagers et des personnes survolées.

Contact SNCTA presse :

presse@sncta.fr — 06.66.68.01.41

*Lettre jointe au communiqué de presse



LETTRE OUVERTE DU SYNDICAT NATIONAL DES CONTRÔLEURS DU TRAFIC AÉRIEN À
M. FRÉDÉRIC GAGEY, PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL D'AIR FRANCE

Monsieur le président,

Vous ne nous connaissez pas, nous ne vous connaissons pas. Pourtant, chaque jour en France, les femmes et les hommes qui pilotent vos avions échangent des milliers de messages avec celles et ceux que nous représentons. Ensemble, ils exploitent et sécurisent un espace dans lequel évoluent en permanence plusieurs milliers d'avions. Ces avions, qui pour certains transportent plusieurs centaines de vos clients, se suivent et se croisent dans l'un des espaces aériens les plus denses au monde dans une indifférence, une quiétude devrait-on dire, qui pour nous est synonyme de succès. Que les passagers, les décideurs, les investisseurs, considèrent ce succès comme une évidence est pour nous une fierté, mais, pour les contrôleurs aériens, l'évidence n'existe pas et la réussite se construit à chaque instant.

Au moment où vous conduisez pour votre entreprise un plan de compétitivité ambitieux, la réussite du contrôle aérien français est menacée et l'évidence de son fonctionnement laisse aujourd'hui place au doute. Ce doute résulte, pour partie, de stratégies que vous soutenez et qui visent à restreindre les ressources d'un service d'intérêt général dont la seule mission consiste à garantir un écoulement sûr et efficace du trafic aérien au bénéfice premier de vos clients, mais également de nos concitoyens survolés.

Vous défendez en effet, devant la Commission européenne et le gouvernement français, l'idée que le coût de nos services serait trop élevé pénalisant par là vos activités. Pourtant, lorsque vos avions franchissent nos frontières, le prix que vous acquittez pour évoluer dans les espaces aériens de nos voisins est partout supérieur à celui pratiqué en France. De 30 % au Royaume-Uni, de 20 % en Allemagne ou encore en Italie, il est de 50 % supérieur en Suisse.

Pendant des décennies, le contrôle aérien français a accompagné le développement de votre compagnie en s'adaptant aux stratégies commerciales de vos prédécesseurs. Que ce soit par le redimensionnement ou la réorganisation des systèmes de contrôle d'aéroports ou en route, ou par le modelage des trajectoires et de l'espace aérien permettant à votre compagnie d'exploiter un réseau à la hauteur de ses ambitions, nous avons toujours répondu présents et, par notre travail, participé aux succès passés d'Air France.

Aujourd'hui, monsieur le président, nos trajectoires se croisent et nous ne pouvons laisser nos ambitions se percuter. Vous pilotez un plan de compétitivité ambitieux, nous devons dans les cinq prochaines années engager des réformes techniques et organisationnelles sans équivalent depuis les années 1980. Elles doivent nous permettre, comme nos homologues européens l'ont fait voici plusieurs années, d'améliorer la sécurité, la capacité et l'efficacité de notre service public.

Si nos destins ne sont pas liés, nos intérêts pour un temps convergent, vous devez en être convaincu. Si Air France ambitionne de rester un acteur majeur du transport aérien et la France son principal pont d'envol, votre engagement à nos côtés pour un soutien sans détour des projets de modernisation de la navigation aérienne française est essentiel. Nous espérons de votre part un positionnement à l'opposé de celui affiché par ceux pour qui la santé du contrôle aérien en France n'est pas un sujet. Nous devons œuvrer de concert pour garantir un financement adapté aux enjeux de sécurité et d'efficacité auxquels la navigation aérienne française doit faire face.

Le financement au juste prix des services de navigation aérienne en France est une nécessité qui ne saurait être opposable à la stratégie que vous poursuivez pour le redressement de votre compagnie. Le SNCTA mettra tout en œuvre pour convaincre les pouvoirs publics que cet impératif, loin d'être nuisible aux intérêts des utilisateurs de l'espace aérien français, est une composante essentielle de leur performance.

Vous aspirez pour vos clients à faire du ciel le plus bel endroit de la terre, mais comme nous, vous savez que l'essentiel est invisible pour les yeux. Permettez-nous donc d'assurer l'une des missions les plus délicates du transport aérien qui, à défaut d'être visible, n'en est pas moins essentielle à votre succès et, avant tout, à la sécurité de vos passagers.

Nous vous remercions de votre attention.

Le bureau national du SNCTA